

M. LENNOX: L'honorable député n'a-t-il pas vu que le chef de l'opposition a dit aussi: Pourquoi continuer le Transcontinental national, construire le chemin de fer de la baie d'Hudson et le canal de la baie Georgienne, si nous devons diriger notre commerce vers le sud et changer la politique que nous avons adoptée depuis des années?

M. KYTE: Je ne me croyais pas tenu de citer tous les discours prononcés par le chef de l'opposition et dans lesquels il est question de ce chemin de fer; mon but était de démontrer qu'en discutant la résolution qui nous occupe en ce moment, il conseillait encore au Gouvernement de commencer immédiatement la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson.

M. LANCASTER: Oui; au lieu de ratifier cette convention douanière avec les Etats-Unis.

M. KYTE: Il n'y a rien de cela, dans le discours que j'ai cité.

M. LANCASTER: C'est une alternative que proposait le chef de l'opposition.

M. KYTE: Mon honorable ami (M. Armstrong) a aussi parlé du sentiment annexionniste qui existe aux Etats-Unis et nous a donné le sénateur Cummings comme un annexionniste. C'est vrai que le sénateur Cummings est favorable à l'annexion, mais comme son ami, le président Cannon, il est opposé à la réciprocité; on doit cependant supposer que si cette convention était de nature à amener l'annexion, le sénateur Cummings, à titre d'annexionniste, la favoriserait au lieu de la combattre au Sénat. Permettez-moi de rappeler que M. Bennett qui a proposé une résolution en faveur de l'annexion au congrès, est aussi un adversaire de la réciprocité. Et le sénateur Landry, du Michigan, disait ces jours derniers, au sénat américain:

Nous avons été floués par les Canadiens qui ont réussi à nous faire conclure un traité libre-échangiste dont nous ne retirerons aucun avantage. Je blâme nos représentants de nous avoir livrés corps et âme au Canada.

Il est évident qu'aux Etats-Unis, comme au Canada, on est loin d'être unanime sur la véritable signification et les conséquences de cette convention douanière. Nous avons entendu dans cette Chambre des députés reprocher au Gouvernement et à ses représentants d'avoir cédé sur tous les points aux exigences des Américains et voici un sénateur des Etats-Unis qui accuse son gouvernement d'avoir fait un arrangement qui favorise exclusivement le Canada.

En présence de ces opinions contradictoires, il est difficile de discerner le degré de sincérité qui anime un parti ou l'autre, mais si l'on prend les extrémistes

canadiens qui prétendent que l'arrangement est tout à l'avantage des Etats-Unis et les extrémistes américains qui disent qu'il profitera exclusivement au Canada, et si l'on fait la part des exagérations des deux côtés, on peut en conclure avec assez de certitude que c'est un arrangement équitable que les deux pays peuvent ratifier sans crainte. J'ignore si nos adversaires sont convaincus quand ils disent que l'impulsion que cet arrangement donnera au commerce, fortifiera le sentiment annexionniste. J'ai peine à croire que les honorables députés de la gauche viendraient les uns après les autres répéter cette grave affirmation, sans en être sincèrement convaincus. Cependant, je rappellerai que nous avons eu un traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis de 1855 à 1866, et avant l'expiration de ce traité, les Canadiens pour la première fois depuis un siècle furent appelés à donner la preuve de leurs sentiments envers la mère patrie et envers le peuple américain.

En 1866, des sujets américains firent une incursion sur le territoire canadien. Il est vrai que le mouvement n'était guère formidable, mais formidable ou non, les Canadiens n'ont pas hésité à courir aux armes pour repousser leurs adversaires. Si la réciprocité commerciale entre les deux pays avaient eu les conséquences que nos honorables adversaires prédisent pour la présente convention, le peuple canadien aurait pu trahir ses sentiments annexionnistes et se croiser les bras pendant que les envahisseurs franchissaient la frontière.

Les Canadiens n'ont eu, heureusement, que peu d'occasions de défendre leur pays et je souhaite qu'il s'écoule encore bien des années avant qu'une autre occasion se présente, mais je ne crains pas de dire que jamais, en aucune circonstance, depuis le berceau de notre histoire jusqu'à nos jours, les Canadiens n'ont manifesté des sentiments annexionnistes, sauf en une unique occasion, alors qu'un groupe, appartenant au parti de nos honorables adversaires, entreprit de faire du bruit autour de cette question, dans un but politique.

M. LANCASTER: L'honorable député comprend-il l'honorable Edward Blake dans ce groupe?

M. KYTE: Je ne comprends pas l'honorable Edward Blake, mais je comprends l'honorable J. J. C. Abbott et plusieurs conservateurs éminents.

M. LANCASTER: Pourquoi mon honorable ami exclut-il l'honorable Edward Blake qui a fait la même chose que l'honorable M. Abbott?

Plusieurs DEPUTES: Non; jamais.

M. KYTE: Une autre objection des adversaires du projet c'est qu'il enlèvera tout le trafic du grain aux ports canadiens, pour le donner aux ports américains. J'ai ici un relevé des exportations canadiennes, en